



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Luc Bénizeau

Secrétaire départemental

A

Madame l'Inspectrice d'Académie

DASEN du Val-de-Marne

Créteil, le 5 avril 2021

Objet : demande de report de la date de fermeture du serveur MVT1D

Madame la Directrice Académique,

Nous avons été alertés par de nombreux collègues qui rencontrent des problèmes techniques pour se connecter sur IPROF et procéder à la saisie de leurs vœux. Certains connaissent ainsi des difficultés d'identification, d'autres des difficultés d'accès au serveur.

Par ailleurs, les annonces du Président de la République en date du 31 mars dernier, concernant la fermeture des écoles, ont conduit les collègues à porter leur attention sur les modalités d'organisation des pôles d'accueil, à l'identification des élèves prioritaires et à la mise en œuvre de la continuité pédagogique. Aussi, une grande majorité des enseignants n'a pas eu, à ce jour, le temps nécessaire pour consulter le cahier des postes envoyé dans les écoles le 1^{er} avril.

Nous avons, par ailleurs, pris connaissance des dates des opérations de mobilité intra-départementale des départements de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne. Dans chacun de ces départements, la fermeture du serveur est programmée respectivement le 16 avril (12h) et le 15 avril (9h).

Dans ces conditions, et afin de garantir l'équité de traitement entre les personnels affectés au sein de l'académie, nous vous demandons, Madame la Directrice académique, de prolonger l'ouverture du serveur mouvement jusqu'au 15 avril inclus.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait que la circulaire départementale précise : « *Pour augmenter notablement les probabilités d'affectation à titre définitif, les participants ont la possibilité de faire un ou plusieurs vœux géographiques par commune à partir des quatre natures de postes suivantes : classes maternelles, classes élémentaires, décharges, remplacement. Cela permet, avec un seul vœu, de candidater sur tous les postes d'une même catégorie dans une commune donnée.* » Or, l'application MVT1D n'offre pas la possibilité de procéder à des vœux géographiques par commune portant sur la nature du poste « remplacement ». Les collègues sont donc contraints, contrairement à ce qu'indique la circulaire, de candidater sur chacun des postes de remplaçants d'une commune donnée, les obligeant à « consommer » une grande partie de leurs vœux. Ainsi, **nous vous demandons de bien vouloir rendre effective la possibilité, pour tous les collègues, de saisir des vœux géographiques sur les postes de remplaçants.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame la Directrice académique, l'assurance de toute notre considération.

Luc Bénizeau
Secrétaire départemental